



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 128146

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur la médecine scolaire. Les rapporteurs soulignent la nécessité de mettre en place des moyens garantissant à la médecine scolaire l'efficacité de son action sanitaire. Ils suggèrent notamment d'instituer des organes décisionnaires de pilotage de la médecine scolaire au sein du ministère de l'éducation nationale, aux niveaux national et rectoral. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128146

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1224

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)